Liste « Pour réveiller Saint-Mihiel » Union des idées et des énergies de Centre et Gauche

Vive la taxe d'assainissement!

- . L'équipe municipale en place (depuis 9 ans pour la majorité et l'adjoint aux finances) va s'en défendre, mais le budget 2010 de la Ville de St-Mihiel est désormais incapable, sur ses revenus et impôts collectés, de rembourser le capital de ses emprunts, sans vendre des immeubles, des morceaux du legs Claudin, voire réemprunter le capital remboursé!
- . Pourtant depuis de nombreuses années, et à tort, c'est la taxe d'assainissement, incluse dans le prix de l'eau, qui paie certains travaux d'évacuation d'eaux pluviales, ce que la loi ne permet pas (*Rép min. N° 7401 du 09/04/98 et JO Sénat du 02/04/98 page 1062*) et que nous avons signalé en conseil municipal!
- . Ce « transfert » représente des montants de plus en plus importants : Ainsi cette année, c'est 107 000 € qui seront prélevés sur les consommateurs d'eau au lieu d'être payés par le budget de la Ville. Astucieux non ?
- . Allez, on se remet un « petit jaune » bien délayé pour boucler le budget de la Ville ?

N'hésitez pas à nous contacter!

Vos élus :

Xavier COCHET 03-29-89-04-73 - Erna KAMPMAN 03-29-90-25-48 Eric BRETON 03-29-90-26-31 - Pierre HIPPERT 03-29-89-04-05